



Certificat de spécialisation

Littérature et esthétique

Plan d'études

Responsables

- Professeur Laurent Jenny
- Professeur Patrizia Lombardo

Conditions d'admission

Peuvent être admis(es) comme candidat(e)s au Certificat de spécialisation en *Littérature et esthétique* les personnes qui remplissent les conditions d'immatriculation à l'Université de Genève et qui sont porteuses d'une Licence ou d'une Maîtrise en littérature ou d'un titre jugé équivalent. Les inscriptions se font pour le semestre d'automne dans les dates prévues par l'Université de Genève.

Présentation

Ce Certificat de spécialisation (30 ECTS) offre aux étudiants ayant fait des études littéraires une formation complémentaire sur deux semestres dans le domaine spécifique de l'interaction entre la littérature et les arts. Les enseignements visent à l'approfondissement théorique de questions de poétique et d'esthétique, ainsi qu'à l'analyse concrète d'œuvres (littérature, peinture, cinéma et arts plastiques).

Les séminaires d'**Initiation à la recherche** en Littérature et esthétique ouvrent les étudiants à des approches nouvelles. Ils mettent à jour les connaissances théoriques et proposent des études du texte littéraire en relation avec d'autres arts, que ce soit dans la tradition de la problématique de la représentation ou dans les configurations nouvelles suscitées par les pratiques artistiques contemporaines.

Le séminaire de **Direction de recherches** fournit des instruments méthodologiques nécessaires à l'engagement d'une recherche de niveau postgrade.

La rédaction d'un **Mémoire** consistant en un travail original de réflexion et d'analyse met à l'épreuve les différents acquis dans le domaine.

Description des enseignements

- **Séminaires d'initiation à la recherche en Littérature et esthétique** (12 crédits)
Deux séminaires, au choix.

Evaluation: Participation active et rédaction d'un travail écrit d'une dizaine de pages dans chaque séminaire.

- **Direction de recherches** (6 crédits)

Evaluation: Participation active au séminaire et présentation orale du travail en cours.

- **Mémoire** (12 crédits)

Rédaction d'un travail de recherche (environ 25 pages).

Evaluation: soutenance orale du travail.

Pour réussir le Certificat, le candidat doit obtenir une note minimale de 4 (sur une échelle de 6) à chacun de ses différents travaux écrits.

Entrée en vigueur : 1^{er} septembre 2007